

ITINÉRAIRES

REVUE MENSUELLE



CHRONIQUES ET DOCUMENTS

dominant une vaste étendue, que Bernard de Clairvaux prêche la deuxième croisade. C'est également dans cette basilique que Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste se donnèrent rendez-vous au départ de la troisième croisade, et saint Louis s'y rendra lui-même plusieurs fois. Il n'y a entreprise de croisade, de vraie croisade s'entend, que dans un esprit d'enfance capable de donner à la réalité les couleurs du rêve et, ce qui est plus difficile, de mourir pour que le rêve devienne réalité. Est-ce que le geste inoubliable de notre sainte ne vient pas lui aussi de l'amour obstiné d'une âme d'enfant qui poursuit son rêve intérieur, amour audacieux qui bouscule la mesure des hommes, les scandalise et finalement les conquiert, comme la folle chevauchée des croisades, capable d'échanger tous les bonheurs terrestres contre l'honneur de donner sa vie pour ceux que l'on aime ?

Benedictus.

CORRESPONDANCE

L'accord Rome-Moscou

Confirmation de Mgr Roche

MALGRÉ les injures qu'elle contient ici ou là, je publie la lettre de Mgr Georges Roche : je la publie intégralement afin que les esprits méfiants ne puissent supposer qu'en retranchant les passages injurieux j'aurais aussi caché quelque précision importante.

Mgr Georges Roche a longtemps été un familier du cardinal Tisserant. Toute sa lettre est pour défendre la mémoire du cardinal et pour l'innocenter dans le honteux accord de 1962 qui faisait l'objet de notre éditorial de février dernier : *L'accord Rome-Moscou*.

L'essentiel : Mgr Roche *confirme l'existence et le contenu de l'accord*, qui sont parfaitement ignorés de l'opinion publique.

Mgr Roche multiplie dans sa lettre les formules du genre : « chacun sait », « personne ne peut ignorer », « c'est pour des raisons évidentes ». Nullement évidentes. Personne ne sait. Chacun ignore. Parmi les auteurs qui ont reproché au concile Vatican II son scandaleux silence sur le communisme, il n'y en a aucun à ma connaissance qui ait mis en cause l'accord Nicodème-Tisserant conclu à Metz en 1962. Cet accord avait été exposé et commenté dans ITINÉRAIRES d'avril 1963. Mais quand j'y ai fait une allusion précise dans un article de PRÉSENT au mois de décembre dernier, j'ai bien vu quelle stupéfaction ou quelle incrédulité je rencontrais parmi les lecteurs. C'est pourquoi j'ai repris l'ensemble de la question dans l'éditorial d'ITINÉRAIRES de février 1984. Et c'est à cet éditorial que répond Mgr Georges Roche.

Quelques anomalies secondaires dans la lettre de Mgr Roche font au passage l'objet de notes de bas de page, qui sont toutes de notre main.

J. M.

14 mai 1984

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec la plus grande attention votre article paru dans le numéro 280 de février 1984 de la revue ITINÉRAIRES et intitulé : « L'accord Rome-Moscou ».

Vous commentez non sans raison cet accord qui date, dites-vous, de 1962. De ce fait, vous semblez ignorer un accord précédent qui se situe pendant la dernière guerre mondiale, en 1942 pour être plus précis, et dont les protagonistes furent Mgr Montini et Staline lui-même. Cet accord de 1942 m'apparaît d'une importance considérable.

Mais je veux, pour l'instant, vous suivre uniquement dans votre commentaire de l'accord de 1962.

Chacun sait que cet accord a été négocié entre le Kremlin et le Vatican au plus haut sommet. Mgr Nicodème et le cardinal Tisserant ne furent que les porte-parole, l'un du maître du Kremlin et l'autre du souverain pontife alors glorieusement régnant.

Si Mgr Nicodème a souhaité rencontrer comme interlocuteur valable le cardinal Tisserant c'est pour des raisons évidentes que chacun sait. Tout d'abord le cardinal Tisserant parlait russe. De plus il fut, de 1936 à 1959, secrétaire de la sacrée congrégation pour l'Eglise orientale. Enfin les deux hommes se connaissaient et ils se sont rencontrés pour traiter des problèmes concernant la bibliothèque vaticane dont le cardinal fut pro-préfet de 1930 à 1936 (1).

(1) Mgr Nicodème est né en 1929.

Mais je puis vous assurer, Monsieur le Directeur, que la décision d'inviter les observateurs orthodoxes russes au concile Vatican II a été prise personnellement par sa sainteté le pape Jean XXIII (2) avec les encouragements évidents du cardinal Montini, qui fut le conseiller du patriarche de Venise au temps où il était lui-même archevêque de Milan. Bien mieux c'est encore le cardinal Montini qui dirigea secrètement la politique de la secrétairerie d'Etat pendant la première session du concile, du poste clandestin que le pape lui avait aménagé dans la fameuse Tour Saint-Jean, dans l'enceinte même de la Cité du Vatican.

Le cardinal Tisserant a reçu des ordres formels, tant pour négocier l'accord que pour en surveiller pendant le concile l'exacte exécution. C'est ainsi que chaque fois qu'un évêque voulait aborder la question du communisme le cardinal, de la table du conseil de présidence, intervenait pour rappeler la consigne du silence voulue par le pape (3).

J'ai été vraiment scandalisé, Monsieur le Directeur, de lire dans vos notes techniques, à la page 13, au numéro 3, les neuf lignes qui à mon sens sont indignes d'un historien sérieux. En effet vous écrivez : « Le cardinal Tisserant aimait à se faire passer pour un gaulliste de la première heure. » Cette phrase est ridicule. Personne en effet ne peut ignorer que le cardinal Tisserant fut un gaulliste dès la première heure (4). En tant que Lorrain d'abord, et aussi pour des raisons qu'il a données à maintes reprises.

(2) Personne n'a jamais supposé que cette décision ait pu être prise par quelqu'un d'autre que Jean XXIII.

(3) Il n'a jamais été fait état ouvertement, pendant le concile, d'une « consigne de silence voulue par le pape ». Cette consigne s'est imposée en fait par divers moyens obliques et diverses fourberies.

(4) Mais la phrase comportait une parenthèse qu'omet

Bien mieux, pendant la guerre il fut considéré comme l'aumônier de la Résistance et à Rome il avait créé, sans le rechercher, un véritable groupement de Résistants tels que Son Excellence Mgr André Jullien, alors doyen du tribunal de la Rote romaine et représentant officieux du général de Gaulle (5), Mgr Fontenelle, correspondant du journal *La Croix*, Mgr Martin, de la secrétairerie d'Etat et aujourd'hui préfet du palais apostolique, et tant d'autres. Pour éviter d'avoir à rendre les honneurs militaires à l'armée allemande, le cardinal refusa à Pie XII, en 1940, l'archevêché de Reims en remplacement du cardinal Suhard transféré à Paris (6).

Cette première phrase de vos notes techniques, Monsieur le Directeur, se continue ainsi : « et pour un anti-communiste implétoyable (c'est beaucoup moins sûr) ».

Je crois connaître la pensée du cardinal pour avoir collaboré vingt-cinq ans avec lui à Rome. Anti-communiste il l'était par conviction religieuse, philosophique et sociale. A maintes reprises il a dénoncé les persécutions qui sévissaient et sévissent toujours derrière le rideau de fer. Je vous enverrai si vous le souhaitez la lettre pastorale qu'il a publiée sur ce sujet. Je vous communique

Mgr Roche. Voici la phrase non tronquée : « *Le cardinal Tisserant aimait à se faire passer pour un gaulliste de la première heure (qu'il était sans doute) et pour un anti-communiste implétoyable (c'est beaucoup moins sûr).* »

(5) Je ne crois nullement que Pie XII ait agréé Mgr Jullien comme représentant officieux du général de Gaulle auprès de lui. Je ne suis pas étonné de retrouver Mgr Fontenelle et Mgr Martin dans cette cellule vaticane d'action fractionnelle et clandestine : carrément opposée aux volontés de Pie XII.

(6) On n'avait jamais entendu dire jusqu'ici que l'archevêque de Reims était tenu de rendre des honneurs militaires à qui que ce soit...

par contre deux petites brochures parues en français sur ce thème (7).

La seconde phrase de vos notes techniques est beaucoup plus courte, mais je la trouve franchement abominable. Vous osez écrire du cardinal Tisserant : « *J'ai toujours eu l'impression que c'était un fourbe* » et moi, Georges Roche, en lisant cette phrase sous votre plume, j'ai l'impression très nette que vous n'avez jamais connu le cardinal. S'il avait des défauts, et il en avait, je soulignerais plutôt son manque de fourberie. En d'autres termes il n'avait pas l'onction ecclésiastique que l'on prête bien souvent aux prélats de la sainte Eglise romaine. C'était un homme direct, franc jusqu'à la brutalité. Pour lui la meilleure diplomatie c'était la vérité, la franchise, la loyauté. C'était un soldat. Comme je l'ai dit il obéissait à ses chefs, à ses supérieurs, même quand les ordres donnés ne correspondaient guère à ses vues personnelles, même quand ces ordres lui déplaisaient carrément.

J'ai honte pour vous, monsieur Madiran, en lisant sous votre plume ce propos calomniateur : « Il y aurait pas mal à dire sur lui. En tout cas, sa présence dans une négociation n'était pas une garantie d'innocence et de pureté d'intention. » Non ce n'est pas une médisance, c'est une calomnie et vous savez que la calomnie est une injustice et que toute injustice exige réparation. Non, non et non, Mgr Nicodème n'a pas dupé le cardinal Tisserant et le cardinal Tisserant n'a pas dupé Mgr Nicodème. Et vous vous êtes trompé lourdement en pensant que « tout bien réfléchi, il (le cardinal) avait conçu le désir de traiter à n'importe quel prix ».

Pas un seul instant ce prétendu « désir de traiter à n'importe quel prix » n'a pu effleurer l'esprit de ce Lorrain intraitable qui en 1949 parlant du régime communiste affirme sans ambages : « Les événements de Pologne et de Hongrie, après la signature d'accords entre les évêques et les gouvernements respectifs, démon-

(7) Ces deux brochures sont l'une de 1949, l'autre de 1951.

trent combien il est inutile de croire en la parole de gouvernements qui, uniquement inspirés par la philosophie marxiste, ne se sentent nullement liés par la parole donnée et considèrent comme légitime tout ce qui leur permet d'atteindre leurs objectifs. »

Par contre c'est votre parenthèse qui sonne juste. Evidemment en écrivant : « Je pense, tout bien réfléchi, qu'il avait conçu le désir (ou reçu la directive) de traiter à n'importe quel prix », vous ne risquiez pas de vous tromper. L'un des deux membres de l'alternative était nécessairement vrai si l'autre était faux (8). Le cardinal a reçu des directives fermes, irrévocables, du pape lui-même et le cardinal fut toujours un homme de foi. Il croyait à l'autorité, il lui obéissait même quand il était convaincu d'une erreur diplomatique ou politique (9). Ses observations respectueuses et filiales, il les faisait franchement, sans ménagements, aux cardinaux ses collègues comme aux pontifes qu'il a loyalement servis et tout particulièrement Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII et Paul VI.

Monsieur le Directeur, je confie cette lettre, trop longue sans doute à votre goût, mais trop brève à mon sens (car il y aurait encore beaucoup à dire sur le cardinal Tisserant mais pas dans l'esprit tendancieux et calomniateur qu'est le vôtre) et j'espère

(8) Ils pouvaient aussi être vrais tous les deux en même temps. Mais la phrase ne visait pas à poser une alternative. Elle disait autre chose : que si l'on a pu traiter ainsi avec Moscou, c'est vraiment que l'on était disposé à *traiter à n'importe quel prix*. Là sont le scandale, la honte, la trahison, qui ne paraissent pas avoir retenu l'attention de Mgr Roche.

(9) L'accord Rome-Moscou n'est pas une *erreur* d'ordre *diplomatique* ou bien d'ordre *politique*. C'est autre chose. C'est une *trahison religieuse*. Elle a eu aussi, bien sûr, des conséquences *politiques*. Elle résultait assurément d'une *erreur* de jugement. Mais je répète : C'EST ESSENTIELLEMENT UNE TRAHISON RELIGIEUSE, et ce sera devant l'histoire la honte du saint-siège au XX^e siècle.

pouvoir le dire et l'écrire dans sa biographie que je prépare avec peine, en raison de l'ampleur de la documentation que je dépouille depuis plus de dix ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments attristés.

Georges Roche.

FINALEMENT cette lettre de Mgr Roche confirme tout et ne dément rien. Car même dans la version de Mgr Roche, nous sommes toujours dans la même fourberie ; une fourberie dont le complice actif a été le cardinal Tisserant.

Je rappelle en quoi consiste l'essentiel de cette fourberie.

Dans son discours d'ouverture de Vatican II, en octobre 1962, — discours rédigé par le cardinal Montini mais assumé et docilement débité par le pape — Jean XXIII insistait sur le fait que les conciles antérieurs avaient subi les pressions des pouvoirs temporels, tandis que le concile qui s'ouvrait allait se dérouler dans une parfaite liberté. Parlant ainsi, il proférait très consciemment une contre-vérité : il avait lui-même accepté un abominable retranchement à la liberté du concile, il avait subi la pression d'un pouvoir temporel et il avait volontiers cédé à cette pression. Et ce concile qui allait se vanter de regarder en face et de traiter à fond les « problèmes de ce temps » était condamné au silence sur le plus grave, le plus dra-

matique de ces problèmes : la continuelle expansion du communisme soviétique et de sa domination esclavagiste. Certes les conciles antérieurs avaient pu subir l'influence ou la pression d'autorités politiques, mais il s'agissait de *princes chrétiens*. Vatican II siégeait au contraire sous la pression, la condition, la limite, la loi imposées par le Kremlin : l'interdiction de réitérer les appels de l'Eglise à une mobilisation générale contre le communisme.

Tel fut le prix exorbitant payé pour obtenir la misérable présence au concile de quelques « observateurs » orthodoxes russes qui étaient eux-mêmes sous le contrôle du KGB.

Mgr Roche plaide qu'en cette affaire le cardinal Tisserant ne fut qu'un exécutant docile. Dans une fourberie, dans une trahison, la docilité n'est pas une excuse.

C'est pourquoi venir nous raconter que le cardinal « obéissait à ses chefs, à ses supérieurs » et qu'il « croyait » à l'autorité » ne l'innocente nullement. Cela ne l'innocenterait pas si c'était vrai. Mais en outre, ce n'est même pas vrai, et c'est Mgr Roche qui nous en administre la preuve. Il nous rappelle que dès la première heure, c'est-à-dire dès 1970, le cardinal Tisserant fomentait une action gaulliste au Vatican : c'était une *désobéissance* caractérisée aux consignes de Pie XII.

Le cardinal était donc capable de désobéir. Il n'a pas désobéi quand il le fallait.

Il n'avait même pas besoin de désobéir : il lui suffisait de décliner la mission ; de refuser à Jean XXIII d'être le négociateur de Metz comme il avait refusé à Pie XII d'être l'archevêque de Reims.

Si Mgr Roche tient à innocenter son cardinal, il lui faudra dans ses plaidoyers un peu plus d'imagination et un peu moins d'incohérence.

*
**

Mais enfin, que le cardinal Tisserant ait négocié à Metz de bon ou de mauvais gré est tout à fait secondaire. L'important, c'est cette trahison elle-même ; c'est ce désarmement moral face au communisme. Devant l'histoire, ce sera le déshonneur de ceux qui ont autoritairement imposé à l'Eglise ce désarmement unilatéral, et qui se savaient si bien déshonorés qu'ils ont caché leur forfaiture. Si ç'avait été un acte salubre et glorieux à leurs yeux, ils s'en seraient vantés. A l'heure actuelle, en juillet 1984, vingt-deux ans après la conclusion de l'accord Rome-Moscou, on attend toujours une déclaration officielle du Vatican justifiant cet accord. Il n'a aucune justification avouable. S'il en avait une, on ne se serait pas privé de nous la produire.

L'accord infâme est toujours en vigueur. Le Vatican s'en considère toujours comme prisonnier. Et l'autorité morale qui aujourd'hui dit au monde la vérité sur le communisme, c'est Soljénitsyne. Depuis 1962, ce n'est plus le souverain pontife.

Jean Madiran.

NOTES CRITIQUES

Ferniot toujours plus loin dans l'abjection

Tout était sordide et ignoble dans le livre de Jean Ferniot sur saint Pierre-Célestin, qui était intitulé de façon aussi dérisoire que vaniteuse *Le pouvoir et la sainteté* (ITINÉRAIRES, numéro 267 de novembre 1982). Jean Ferniot s'attaquant cette fois carrément à la vie de Jésus, et avec un titre aussi accrocheur que *Saint Judas*, je m'attendais à un feu d'artifice de sacrilèges accumulés avec jouissance dans des cascades de ricanements. J'ai été déçu. Certes, le livre est fondé sur le blasphème : l'Ecriture sainte est un tissu de fables, Jésus n'est qu'un homme, il n'accomplit aucun miracle. Sa réputation est fondée sur des impostures, ce qui ne l'empêche pas, allez comprendre pourquoi, d'être réellement le Rédempteur. Mais c'est grâce à Judas, le plus grand des apôtres, le premier martyr, le co-rédempteur. C'est à Judas que nous devons l'Eglise : il explique à Pierre que pour faire admettre que Jésus était le Messie, il faut raconter partout un faux miracle encore plus étonnant que les autres, à savoir qu'il est ressuscité. Tous les moyens sont bons pour faire croire que Jésus était le Messie, puisqu'il l'était, et le vrai suicide de Judas fait partie aussi de ce plan.

Cependant, au-delà de ce fondement blasphématoire, il n'y a à peu près rien. Le récit, qui se traîne lourdement, péniblement,